

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02421

Numéro SIREN : 820 265 155

Nom ou dénomination : 3 I EXPERTISE BÂTIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 9749

n° de dépôt	9749		n° de gestion
10 JUL. 2018			
n° de facture	945	n° de chrono	

3 i Expertise Bâtiment

SASU au Capital de 2000€ (Deux mille euros)

Siège Social : 36 Rue des Gravieres – 78820 JUZIERS

Enregistrée au RCS de Versailles sous le numéro 820 265 155

Procès-Verbal des décisions de l'associé unique de 3 i Expertise Bâtiment

En date du 27 Juin 2018

Exercice clos au 31 Décembre 2017

Je soussigné Didier RABUSSIER agissant en qualité de président et seul associé de la SAS 3 i Expertise Bâtiment avoir pris les décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes
- L'affectation du résultat de l'exercice

Résolution N° 1 :

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice clos au 31/12/2017 et des comptes de la société décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

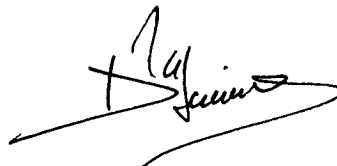
Résolution N° 2 :

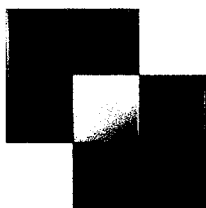
L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice clos au 31/12/2017 fait apparaître une perte de 3.90€ (trois euros et 90 centimes) et décide d'affecter le montant de cette perte au compte report à nouveau.

De tout ceci il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Juziers le 27 Juin 2018

Le président, Didier Rabussier





Cabinet
LEMAIRE

Société d'Expertise Comptable

3I EXPERTISE BATIMENT

36 RUE DES GRAVIERS
78820 JUZIERS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2017



Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
ACTIF	10
<i>Actif immobilisé</i>	<i>10</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>10</i>
PASSIF	11
<i>Capitaux Propres</i>	<i>11</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>11</i>
Compte de résultat détaillé	13
Annexes 18	15
Liasse 18 IS RN	23
Soldes intermédiaires de gestion	46
Balance Comparée	49

3I EXPERTISE BATIMENT

Attestation de présentation

Attestation de Présentation**ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE****MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 3I EXPERTISE BATIMENT pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 49 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 901,52 Euros
Chiffre d'affaires	9 672,99 Euros
Résultat net comptable	-3,90 Euros

Fait à Epône
Le 16/04/2018

Signature de l'Expert Comptable

CABINET LEMAIRE



3I EXPERTISE BATIMENT

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	450		450	500		- 50
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	23		23			23
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	342		342	281		61
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	550		550	854		- 304
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	536		536	1 330		- 794
TOTAL (II)	1 902		1 902	2 965		- 1 063
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 902		1 902	2 965		- 1 063

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	2 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-846		- 846
Résultat de l'exercice	-4	-846	842
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 151	1 154	- 3
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	64		64
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	69	54	15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	618	1 673	- 1 055
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		83	- 83
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	751	1 810	- 1 059
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 902	2 965	- 1 063

3I EXPERTISE BATIMENT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	9 673		9 673	4 408	5 265	119,44
Chiffres d'affaires Nets	9 673		9 673	4 408	5 265	119,44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			2	0	2	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			9 675	4 408	5 267	119,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			9 201	5 253	3 948	75,16
Impôts, taxes et versements assimilés			153		153	N/S
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			4	1	3	300,00
Total des charges d'exploitation (II)			9 358	5 254	4 104	78,11
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			318	-846	1 164	137,59
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			321		321	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			321		321	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-321		- 321	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-4	-846	842	99,53

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 675	4 408	5 267	119,49
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	9 679	5 254	4 425	84,22
RESULTAT NET	-4	-846	842	99,53
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

3I EXPERTISE BATIMENT

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	450		450	500	- 50
41110000 CLIENTS				500	- 500
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	450		450		450
. Fournisseurs débiteurs	23		23		23
40110000 FOURNISSEURS	23		23		23
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	342		342	281	61
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ACHATS	299		299	279	20
44567000 CREDIT DE TVA	22		22	2	20
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	21		21		21
Disponibilités	550		550	854	- 304
51210000 BANQUE POPULAIRE	550		550	854	- 304
Charges constatées d'avance	536		536	1 330	- 794
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	536		536	1 330	- 794
TOTAL (II)	1 902		1 902	2 965	- 1 063
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 902		1 902	2 965	- 1 063

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000) 10130000 CAPITAL	2 000 2 000	2 000 2 000	
Report à nouveau 11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-846 -846		- 846 - 846
Résultat de l'exercice	-4	-846	842
TOTAL (I)	1 151	1 154	- 3
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Découverts, concours bancaires 51860000 INTERETS COURUS	64 64		64 64
Associés 45510000 COMPTE COURANT MR RABUSSIER	69 69	54 54	15 15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40110000 FOURNISSEURS	618 490	1 673 1 673	- 1 055 - 1 183
40810000 FRS FACT. NON PARVENUES	128		128
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 44570200 TVA COLLECTEE 20.00%		83 83	- 83 - 83
TOTAL (IV)	751	1 810	- 1 059
TOTAL PASSIF (I à V)	1 902	2 965	- 1 063

3I EXPERTISE BATIMENT

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Production vendue services	9 673		9 673	4 408	5 265	119,44	
70602000 PRESTATIONS DE SERVICES	9 150		9 150	4 408	4 742	107,58	
70820000 COMMISSIONS & COURTAGES	523		523		523	N/S	
Chiffre d'affaires Net	9 673		9 673	4 408	5 265	119,44	

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/05/2016 au 31/12/2016 (08 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	2	0	2	N/S
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	2	0	2	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	9 675	4 408	5 267	119,49
Autres achats et charges externes	9 201	5 253	3 948	75,16
60400000 ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	1 526	403	1 123	278,66
60610000 EDF	139		139	N/S
60631000 PETITS EQUIPEMENTS		88	- 88	-100
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	80	49	31	63,27
61610000 ASSURANCES	306	263	43	16,35
61820000 FORMATIONS	14		14	N/S
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	2 690	1 490	1 200	80,54
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		60	- 60	-100
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	200	2 006	- 1 806	-90,03
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		5	- 5	-100
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		244	- 244	-100
62515000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	913	65	848	N/S
62570000 RECEPTIONS	528	67	461	688,06
62640000 SITE INTERNET	1 336	78	1 258	N/S
62750000 SERVICES BANCAIRES	321	235	86	36,60
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 149	200	949	474,50
Impôts, taxes et versements assimilés	153		153	N/S
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	153		153	N/S
Autres charges	4	1	3	300,00
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	4	1	3	300,00
Total des charges d'exploitation (II)	9 358	5 254	4 104	78,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	318	-846	1 164	137,59
Intérêts et charges assimilées	321		321	N/S
66160000 INTERETS BANCAIRES	321		321	N/S
Total des charges financières (VI)	321		321	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-321		- 321	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-4	-846	842	99,53
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 675	4 408	5 267	119,49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 679	5 254	4 425	84,22
RESULTAT NET	-4	-846	842	99,53

3I EXPERTISE BATIMENT

Annexes 18

Annexes 18**3I EXPERTISE BATIMENT****ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 08 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 901,52 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

NEANT

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Etat des créances = 1 351

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 351	1 351	
TOTAL	1 351	1 351	

3.2 - Produits à recevoir par postes du bilan = 450

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	450
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	450

3.3 - Charges constatées d'avance = 536

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20	100,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20	100,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 751

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	64	64		
Dettes financières diverses	69	69		
Fournisseurs	618	618		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	751	751		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 192

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	64
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	128
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	192

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 9 673

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	9 150	94,59 %
Produits des activités annexes	523	5,41 %
TOTAL	9 673	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

6 - AUTRES INFORMATIONS

3I EXPERTISE BATIMENT

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/04/2018

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 450

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	450
Clients factures a etablr(41810000)	450
TOTAL	450

8.2 - Charges constatées d'avance = 536

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(48600000)	536
TOTAL	536

8.3 - Charges à payer = 192

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	64
Interets courus(51860000)	64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	128
Frs fact. non parvenues(40810000)	128
TOTAL	192

3I EXPERTISE BATIMENT

Liasse 18 IS RN

Liasse 18 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGF4P N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise *		31 EXPERTISE BATIMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		36 RUE DES GRAVIERS 78820 JUZIERS		Durée de l'exercice précédent *		0 8		
Numéro SIRET *		8 2 0 2 6 5 1 5 5 0 0 0 1 1		Néant ☐				
				Exercice N des ls.		3 1 1 2 2 0 1 7		
		Baut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BR		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH		BI				
	TOTAL (II)	BJ		BK				
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	450	BY		450		
Autres créances (3)		BZ	365	CA		365		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
CREANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	550	CG		550		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	536	CI		536		
	TOTAL (III)	CJ	1 902	CK		1 902		
	DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW					
		Fonds de remboursement des obligations (V)	CM					
		Écarts de conversion actif *	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 902	1A		1 902	
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part incombant d'un actif immobilisable financé nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
	Clause de réserve de propriété *			Stocks		Créances		

SAOIE Expertise-comptable janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		31 EXPERTISE BATIMENT		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	2 000)	DA	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	(846)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(4)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (II)	DL	1 151	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	64	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	69	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	618	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	751		
	Ecart de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 902		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	751	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	64		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
							biens *
	services *	FG	9 673	FH		FI	9 673
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	9 673	FK		FL	9 673
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 675
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	9 201
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	153
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	
			dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	318
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	321
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	321
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(321)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4)

(RETENUE : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	9 675	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	9 679	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	(4)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Ne pas reporter le montant des totaux

SADE Experts-comptables janvier 2018

Désignation de l'entreprise 3I EXPERTISE BATIMENT										Néant ☒		
CADRE A IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
TOTAL I						CZ		D8		D9		
TOTAL II						KD		KE		KF		
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF		
	CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
							KJ		KK		KL	
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KM		KN		KO	
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KP		KQ		KR	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KS		KT		KU		
			Dont Composants	M3		KV		KW		KX		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants			KY		KZ		LA		
			Dont Composants			LB		LC		LD		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LE		LF		LG		
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LH		LI		LJ		
		Emballages récupérables et divers *				LK		LL		LM		
						LN		LO		LP		
		FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
Avances et acomptes				LK		LL		LM				
TOTAL III				LN		LO		LP				
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
Autres participations				8U		8V		8W				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
	TOTAL IV				LQ		LR		LS			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØI			
CADRE B IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
TOTAL I						IN		CØ		DØ		
TOTAL II						IO		LV		IX		
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		IX		
	CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
							IQ		MA		MC	
		Constructions	Sur sol propre				IR		MD		ME	
			Sur sol d'autrui				IS		MG		MH	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IT		MJ		MK		
						IU		MM		MN		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IV		MP		MQ		
			Matériel de transport			IW		MS		MT		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IX		MV		MW		
			Emballages récupérables et divers *			MY		MZ		NA		
		Immobilisations corporelles en cours				NC		ND		NE		
						NY		NG		NH		
		FINANCIERES	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
TOTAL III				NY		NG		NH				
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		ØW				
Autres participations				IØ		ØX		ØY				
Autres titres immobilisés				II		2B		2C				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F			
	TOTAL IV				I3		NJ		NK			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3I EXPERTISE BATIMENT

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3I EXPERTISE BATIMENT

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU	QV	QW	QX
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaier			Z9	Z8
Formes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF		
	— financières	UG	UH		
	— exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : 3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	450	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI	450	
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	342
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	342
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	23	
	Charges constatées d'avance	VS	536	
	TOTAUX	VT	1 351	
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	64	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	64	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	618	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	69	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	69	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	751	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : 31 EXPERTISE BATIMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS									
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239-10 bis)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212- bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins valeurs nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %							
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							
		- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS									
PÉRTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales : Produit net des actions et parts de filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
	Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
Majoration d'amortissement *									
Abattement sur le bénéfice et sur le revenu		Entreprises nouvelles (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Reprise d'entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L5		
		Pôle de compétitivité (art. 44 octies)	L6	Société investissements immobiliers (art. 39-1)	K3	Zone de reconstruction de la défensive (44 septies)	PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et 44 septies)	OV	Bassin d'emploi du nord-pas de Calais (art. 44 septies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 septies)	XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1				
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
TOTAL II									
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL					
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZI					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise 3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	846	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	846	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	4	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	849	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : 31 EXPERTISE BATIMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ -- Réserves légales ☐ -- Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(846)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	OF	(846)		Report à nouveau		ZG	(846)			
							ZH	(846)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	-- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	-- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	-- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	-- Sous-traitance						YT	1 526			
	-- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ				
	-- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	-- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 690			
	-- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	-- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	4 985			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	9 201			
IMPÔTS ET TAXES	-- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	153			
	-- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	153			
TVA	-- Montant de la TVA collectée						YY	1 845			
	-- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 295			
DIVERS	-- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						OB				
	-- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	-- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	-- Numéro de centre de gestion agréé * XP						-- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	-- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	-- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 10 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 10 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NCOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3I EXPERTISE BATIMENT		Néant ☒				
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)	(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(10)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		-				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1956, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexée)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B-SD 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : 3I EXPERTISE BATIMENT Neant ☒

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ⁽¹⁾ ou 12,8 %	
Moins nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme art. 219 I a sexies-0 bis du CGI ⁽¹⁾	
Moins nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ⁽¹⁾	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme rubriques au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme rubriques au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 31 EXPERTISE BATIMENT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: 31 EXPERTISE BATIMENT										Néant ☒	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe											
Exercice ouvert le: 01012017 et clos le: 31122017										Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	
Période de référence										GY	
Date de cessation										HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

8 2 0 2 6 5 1 5 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3I EXPERTISE BATIMENT

ADRESSE (voie)

36 RUE DES GRAVIERS

CODE POSTAL

78820

VILLE

JUZIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

8 2 0 2 6 5 1 5 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3I EXPERTISE BATIMENT

ADRESSE (voie)

36 RUE DES GRAVIERS

CODE POSTAL

78820

VILLE

JUZIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAI Experte-Comptable Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2017 et clos le 31/12/2017		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
31 EXPERTISE BATIMENT 36 RUE DES GRAVIERS 78820 JUZIERS			
SIRET	8 2 0 2 6 5 1 5 5 0 0 1 1	Mél: didierabussier@sfr.fr	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
EXPERTISES TECHNIQUES DU BATIMENT			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	
		Bénéfice imposable à 28%	
		Déficit	
		4	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
		Zone franche urbaine	
		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Autres dispositifs	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET LEMAIRE 64, Av. du Professeur Emile Sergent 78680 Epône Tél: 0134758330			
Nom et adresse du CGA ou du visur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date 12/04/2018 Lieu JUZIERS	
		Qualité et nom du signataire: Président DIDIER RABUSSIER	
		Signature:	
Tél:			

BAGGE Experts-comptables janvier 2018

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2018)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise 31 EXPERTISE BATIMENT

du

Adresse 36 RUE DES GRAVIERS 78820 JUZIERS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	528
Total	528

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables 9	
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) 10	528	- de l'exercice . 2017.. 10	
- de l'exercice précédent 10	67	- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire DIDIER RABUSSIER
Président

À JUZIERS le 12/04/2018

Signature.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

3I EXPERTISE BATIMENT

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

3I EXPERTISE BATIMENT

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (08 mois)	Variation absolue (12 / 08)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	9 673	4 408	5 265	119,44
70602000 PRESTATIONS DE SERVICES 20.00%	9 150	4 408	4 742	107,58
70820000 COMMISSIONS & COURTAGES	523		523	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	9 673	4 408	5 265	119,44
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe	1 526	403	1 123	278,66
60400000 ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	1 526	403	1 123	278,66
Marge brute sur production (II)	8 147	4 005	4 142	103,42
Taux de marge brute sur production	84,23 %	90,86 %		
Marge brute globale (I + II)	8 147	4 005	4 142	103,42
Taux de marge brute globale	84,23 %	90,86 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	7 675	4 850	2 825	58,25
60610000 EDF	139		139	N/S
60631000 PETITS EQUIPEMENTS		88	-88	-100,00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	80	49	31	63,27
61610000 ASSURANCES	306	263	43	16,35
61820000 FORMATIONS	14		14	N/S
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	2 690	1 490	1 200	80,54
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		60	-60	-100,00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	200	2 006	-1 806	-90,02
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		5	-5	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		244	-244	-100,00
62515000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	913	65	848	N/S
62570000 RECEPTIONS	528	67	461	688,06
62640000 SITE INTERNET	1 336	78	1 258	N/S
62750000 SERVICES BANCAIRES	321	235	86	36,60
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 149	200	949	474,50
Valeur ajoutée produite	472	-845	1 317	155,86
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	4,88 %	-19,17 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	153		153	N/S
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	153		153	N/S
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	319	-845	1 164	137,75
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	3,30 %	-19,17 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2	0	2	N/S
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	2	0	2	N/S

3I EXPERTISE BATIMENT

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (08 mois)	Variation absolue (12 / 08)	%
- Autres charges de gestion courante 65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	4 4	1 1	3 3	300,00 300,00
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	318	-846	1 164	137,59
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	3,28 %	-19,18 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées 66160000 INTERETS BANCAIRES	321 321		321 321	N/S N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-4	-846	842	99,53
Résultat courant / chiffre d'affaires	-0,04 %	-19,18 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-4	-846	842	99,53
Résultat net / chiffre d'affaires	-0,04 %	-19,18 %		

3I EXPERTISE BATIMENT

Balance Comparée

Balance Comparée

3I EXPERTISE BATIMENT

Balances comparées en solde

Entre 01/01/2017 au 31/12/2017 et 01/05/2016 au 31/12/2016, présenté en Euros

Compte	Libellé	Balance standard du 01/01/2017 au 31/12/2017		Balance standard du 01/05/2016 au 31/12/2016		fin 2 - fin 1	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Variation	%
10130000	CAPITAL		2 000,00		2 000,00		0
11900000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	845,55				845,55	-100
	TOTAL des comptes 1	845,55	2 000,00		2 000,00	845,55	
40110000	FOURNISSEURS		466,80		1 672,80	1 206,00	258
40810000	FRS FACT. NON PARVENUES		128,40			-128,40	-100
	TOTAL des comptes 40		595,20		1 672,80	1 077,60	
41110000	CLIENTS			500,00		500,00	N/S
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	450,00				-450,00	-100
	TOTAL des comptes 41	450,00		500,00		50,00	
44566000	TVA DEDUCTIBLE / ACHATS	298,60		278,80		19,80	-7
44567000	CREDIT DE TVA	22,00		2,00		20,00	-91
44570200	TVA COLLECTEE 20.00%				83,33	83,33	N/S
44586000	TVA S/FACT. NON PARVENUES	21,40				21,40	-100
45510000	COMPTE COURANT MR RABUSSE		68,97		53,97	-15,00	-22
	TOTAL des comptes 42 à 45	342,00	68,97	280,80	137,30	129,53	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	536,47		1 330,01		-793,54	148
	TOTAL des comptes 46 à 48	536,47		1 330,01		-793,54	
51210000	BANQUE POPULAIRE	550,25		853,74		303,49	55
51860000	INTERETS COURUS		64,00			64,00	-100
	TOTAL des comptes 50 à 58	550,25	64,00	853,74		367,49	
60400000	ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	1 525,75		402,80		-1 122,95	-74
60610000	EDF	138,59				-138,59	-100
60631000	PETITS EQUIPEMENTS			87,75		87,75	N/S
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	79,99		48,94		-31,05	-39
61610000	ASSURANCES	305,64		262,50		-43,14	-14
61820000	FORMATIONS	14,17				-14,17	-100
62261000	HONORAIRES COMPTABLES	2 690,00		1 490,00		-1 200,00	-45
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX			60,00		60,00	N/S
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	200,00		2 006,40		1 806,40	903
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS			4,95		4,95	N/S
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS			243,72		243,72	N/S
62515000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	913,33		65,45		-847,88	-93
62570000	RECEPTIONS	528,11		67,00		-461,11	-87
62640000	SITE INTERNET	1 336,00		77,50		-1 258,50	-94
62750000	SERVICES BANCAIRES	321,00		235,50		-85,50	-27
62810000	COTISATIONS DIVERSES	1 148,53		200,00		-948,53	-83
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	153,00				-153,00	-100
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION C	3,51		1,04		-2,47	-70
66160000	INTERETS BANCAIRES	321,45				-321,45	-100
	TOTAL des comptes 6	9 679,07		5 253,55		-4 425,52	
70602000	PRESTATIONS DE SERVICES 20.0		9 149,99		4 407,51	-4 742,48	-52
70820000	COMMISSIONS & COURTAGES		523,00			-523,00	-100
75800000	POTS DIVERS GESTION COURAN		2,18		0,49	-1,69	-78
	TOTAL des comptes 7		9 675,17		4 408,00	-5 267,17	
	TOTAL Général	12 403,34	12 403,34	8 218,10	8 218,10	-841,65	

Résultat au 31/12/2017 : Perte de 3,90

Résultat au 31/12/2016 : Perte de 845,55